

Réunion d'installation du haut conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes

Hôtel de Matignon

Présidente du Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes

Mardi 8 janvier 2013

Monsieur le Premier Ministre,

Madame la Ministre,

Mesdames, Messieurs,

Permettez-moi tout d'abord, Monsieur le Premier Ministre, de vous remercier très chaleureusement d'avoir souhaité l'installation de ce tout nouveau Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes à Matignon.

J'y vois un signe très encourageant de la confiance que vous placez en nos futurs travaux.

Je connais votre engagement de longue date pour faire réellement progresser l'égalité entre les femmes et les hommes et j'ai eu l'occasion de le mesurer à de nombreuses reprises lorsque, dans une vie antérieure, nous siégions sur les mêmes bancs de l'Assemblée nationale.

La décision qui est la vôtre de créer un Haut Conseil à l'égalité entre les femmes et les hommes, sur proposition de Madame la Ministre des droits des femmes, en est une illustration supplémentaire.

Nous sommes aujourd'hui à un tournant historique en matière d'avancée de droits réels pour les femmes. En effet, plusieurs facteurs favorables se conjuguent :

- Tout d'abord une volonté affirmée au plus haut niveau de l'Etat.
- Une mobilisation de la société civile ensuite, et sa volonté de jouer le jeu.
- Ou encore des initiatives multiples sur les territoires, en faveur de l'égalité entre les sexes, que mettent en œuvre les collectivités territoriales.
- Et enfin des travaux de chercheurs, d'universitaires et d'expertes qui apportent de nouvelles clés d'analyse en montrant que la situation d'infériorité et d'infériorisation dans laquelle sont les femmes est le résultat d'un système de hiérarchisation qui irrigue tous les aspects de la société, ce qui exige de batailler contre l'idée même de la différenciation naturelle des sexes.

La réponse institutionnelle à toute cette dynamique se devait d'être renouvelée afin d'apporter de nouveaux outils d'information, de réflexion et de concertation.

L'Observatoire de la parité jouait, depuis sa création en 1995, ce rôle d'instance consultative, et je voudrais à cet égard rendre hommage à ses rapporteuses générales successives qui ont apporté leur pierre à la construction de l'égalité entre les femmes et les hommes, et je salue tout particulièrement deux d'entre elles, aujourd'hui nommées au Haut Conseil : Roselyne Bachelot et Marie-Jo Zimmermann.

Je remercie également Caroline Ressot, sa Secrétaire générale, de son investissement à l'observatoire de la parité.

Mais le champ d'intervention de cette instance, essentiellement dédiée à la parité politique, semble aujourd'hui insuffisamment adapté à la dimension transversale et interministérielle des politiques publiques en faveur de l'égalité entre les sexes, que vous avez impulsée, Monsieur le Premier ministre.

Dans ce contexte, que je qualifierai d'historique, il nous faut passer de la parité à l'égalité. Et pour cela, nous aurons besoin de cette nouvelle instance :

- Qui rende incontournable l'égalité entre les femmes et les hommes, tant au sein des politiques publiques que dans les esprits de nos concitoyens.
- Qui apporte un soutien ambitieux et exigeant aux politiques d'égalité entre les sexes, politiques d'égalité dont le Haut Conseil évaluera l'application et les résultats.
- D'une instance enfin qui fasse travailler ensemble les protagonistes du champ de l'égalité entre les femmes et les hommes, qui leur offre un nouveau cadre de prise de parole et où puisse s'exercer efficacement la concertation et la production d'expertise.

C'est ainsi que le Haut Conseil est composé de femmes et d'hommes de tous horizons, de parcours divers :

- Qu'il s'agisse des élus des communes, des départements, des régions ou des parlementaires.
- Qu'il s'agisse des personnalités qualifiées.
- Des universitaires et des experts.
- Des militants associatifs.
- Ou encore des représentants de l'Etat,

Ils ont en commun leur qualité d'expertise et de représentativité.

C'est avec enthousiasme que le Haut Conseil à l'égalité va se mettre au travail.

Car mon ambition, c'est que le Haut Conseil à l'égalité, pour répondre aux enjeux actuels, devienne **un accélérateur du changement**, un point d'appui à la dynamique qui est déjà à l'œuvre dans la société française, sans toutefois sous estimer les freins et les blocages parfois tenaces.

Je voudrais tout d'abord insister sur la **mission d'évaluation** et en l'occurrence, sur l'évaluation des dispositifs et des initiatives, nationales comme locales, visant à **une éducation non sexiste**.

La Ministre des droits des femmes et le Ministre de l'éducation ont fait connaître leur volonté commune et forte d'engager leurs Ministères dans ce sens et à placer l'égalité des filles et des garçons au cœur de la refondation républicaine de l'Ecole, en s'attaquant aux « inégalités d'habitude dès le plus jeune âge ».

Or, nous ne partons pas de rien : de nombreuses dispositions législatives et réglementaires existent depuis 1981, deux conventions interministérielles, de nombreuses initiatives locales, différents partenariats se sont succédé.

Je crois donc essentiel, aujourd'hui, qu'un rapport fasse l'inventaire des différentes dispositions et initiatives, nationales et locales, prises pour construire l'égalité filles/garçons, les évalue et, à partir de là, identifie les ressorts comme les obstacles à prendre en compte dans l'élaboration d'une véritable politique publique globale, et formule des pistes concrètes d'action.

Deuxième axe de travail que je propose pour 2013, c'est l'accompagnement **des réformes en matière de parité**.

En 2012, la France a pris conscience du fait que l'exigence de partage à égalité des responsabilités politiques n'était pas un combat du passé et qu'il restait d'immenses progrès à accomplir pour atteindre cet objectif.

Le fil de la parité s'est donc renoué avec de nouvelles avancées radicales : premier gouvernement paritaire de notre histoire, hausse de 8 points de la part des femmes à l'Assemblée nationale, exigence de parité pour la création de nouvelles instances comme par exemple le Conseil d'Administration de la Banque Publique d'Investissement ou le Conseil national du numérique.

Il n'en reste pas moins que la parité suscite encore des incompréhensions, des résistances, qui rendent parfois difficile, en pratique, l'entrée des femmes dans les instances de pouvoir. Cela révèle qu'il y a encore besoin de pédagogie et

d'accompagnement pour faciliter et accélérer la mise en œuvre réelle du partage à égalité des fonctions et des responsabilités.

La recherche, les expériences étrangères, les initiatives locales existantes pourront vraisemblablement nous éclairer pour construire des outils capables d'aider à opérer ce travail de pédagogie et d'accompagnement.

Le troisième axe de travail que je propose pour 2013, c'est celui de **la prospective**. Il s'agira de réfléchir à des problématiques nouvelles afin de mieux appuyer et éclairer l'action publique, et ce, de manière plus efficace.

Je souhaite que le secteur de la formation à l'égalité entre les femmes et les hommes fasse l'objet d'une recherche de la part de notre institution.

DRH, cadres d'entreprise, travailleurs sociaux, professionnels de la petite enfance, élus parfois, suivent ces formations qui sont un puissant levier du changement. Je dirais même un démultiplicateur.

Ceci, bien sûr, à condition que ces formations correspondent à un certain nombre de critères garantissant la qualité de leurs contenus. Or aujourd'hui, aucun standard de qualité n'est véritablement défini.

Je souhaite que le Haut Conseil à l'égalité impulse une réflexion dans ce sens.

L'ensemble de ces questions reste encore trop souvent méconnu. La bataille pour le recul des inégalités entre femmes et hommes n'est ni secondaire, ni annexe. Bien au contraire, elle est au cœur même d'une démarche de justice sociale.

L'une des priorités sera de leur donner plus de visibilité et de donner un poids réel aux avis, recommandations et études du Haut Conseil à l'égalité.

Pour ce faire, nous travaillerons en **5 commissions thématiques**, et en groupes de travail sur des points particuliers que nous souhaiterons approfondir.

5 commissions, donc, qui aborderont :

- **Les violences de genre.**
- **Les stéréotypes et les rôles sociaux.**
- **Les droits des femmes et enjeux européens et internationaux.**
- **La parité, entendue comme le partage du pouvoir à égalité dans toutes les sphères de décision.**
- **Les droits sexuels et reproductifs.**

D'autres pistes de travail pourront être envisagées :

- **Première piste : la place des femmes dans les territoires**, pour aborder notamment les intersections entre inégalités territoriales et inégalités de sexe.
- **Seconde piste : nos politiques d'égalité entre les femmes et les hommes sont toujours observées avec beaucoup d'intérêt de l'étranger** et sont souvent considérées comme des modèles. Nous aurons à réfléchir à la manière de largement **les valoriser**.

Vous le voyez, ceci implique que nous établissions des liens réguliers avec les instances européennes et des partenariats avec les instances consultatives qui existent dans les autres pays européens afin de partager nos analyses et pourquoi pas, parfois, nos travaux.

Je voudrais m'arrêter quelques instants sur **les violences faites aux femmes**, et dire quelques mots sur ce viol collectif qui s'est produit en Inde il y a 15 jours suscitant une onde de choc dans le monde entier.

D'abord pour rappeler qu'en France aussi, 2 000 femmes sont violées chaque jour et qu'une fraction infime des violeurs est condamnée.

Le viol des femmes, ce n'est pas propre à quelques régions dans le monde, c'est bien une violence qui naît du système de domination d'un sexe sur l'autre et non le fruit de telle ou telle culture. La commission « violences de genre » sera particulièrement à même de travailler sur ce thème, en lien avec la future Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences.

Je mesure l'ampleur de la tâche, les attentes multiples, mais ce que je souhaite avant tout pour ce nouveau Haut Conseil à l'égalité, c'est qu'il soit utile.

Qu'il soit utile aux pouvoirs publics. Qu'il soit utile à la société civile. Parce qu'il sera capable d'être une institution de référence, tout à la fois visible, crédible et indépendante.